

EDUCATION

Mouvement social du mercredi 29 janvier : quel impact sur les activités périscolaires ?

Mis en ligne le **lundi 27 janvier 2020**

A l'appel d'organisations syndicales, un mouvement social est prévu pour la journée du mercredi 29 janvier. Le personnel des collectivités territorial est concerné.



La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques brestoises sur le fait que ce mouvement social pourra perturber les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil.

Une information de la Ville est transmise aux différentes écoles, et via ce site internet, pour permettre à chaque famille de connaître, au cas par cas, la situation prévisible des services périscolaires dans l'établissement qui la concerne.

Les familles sont invitées à s'assurer de l'ouverture des services périscolaires pour la journée du mercredi 29 janvier 2020 :

[Mouvement social du 29 janvier 2020](#)

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest





≡ RETOUR À LA LISTE



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h30-17h30
Samedi : 9h-12h

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h30-17h30
Samedi : 9h-12h